

## Une place conviviale

La convivialité, c'est aussi **une vraie place du village**. Nous y rêvons depuis longtemps, non seulement au centre d'Yvorne (sur le Torrent ou sous le collège), mais pourquoi pas aussi au cœur de Versvey.

Lorsqu'est venue la proposition d'un parking, il était significatif que deux conseillers de notre groupe participent à la commission technique pour débattre de ses enjeux. Une réflexion globale sur le parcage, la circulation et la convivialité a pu ainsi être stimulée.

De même, ce printemps, la proposition de rénover la place de jeux à l'Est du village a touché un autre lieu de convivialité important. Une de nos conseillères participant à la commission technique a soutenu une démarche participative permettant d'entendre des parents et des enfants intéressés. Sur sa proposition, le choix s'est porté sur un équipement de type «*développement durable*». On aura bientôt le plaisir de voir cette place se réaliser.

## Des projets durables

Mais pour que notre commune devienne de plus en plus durable, l'engagement doit se poursuivre et les **petits pas** se multiplier :

- Valoriser le **tri des déchets** avec une offre pour les déchets végétaux,
- Distribuer une bonne **information** (avec «Info-Intox», bulletin cantonal),
- Ajouter des **éco-points** à Yvorne pour le dépôt de déchets,
- Économiser l'**eau** dans les fontaines et l'**énergie** dans l'éclairage public (nos dossiers déposés à la commune n'ont pas encore eu de suivi...).

Notre groupe reste fidèle à ses **valeurs** communes et à sa **diversité** interne. Il estime être capable, à sa mesure, avec l'aide de citoyennes et

de citoyens intéressés, de stimuler la **participation** citoyenne et de faire avancer des **projets** sociaux, économiques ou environnementaux importants pour notre Commune et notre région.

## Intéressés, on vous attend !

*Cet été, nous sommes fiers qu'un de nos élus, Charles-André Durgnat, devienne pour un an président du Conseil, donc premier citoyen d'Yvorne. Il a déclaré à son élection :*

"Mme la Présidente, Mesdames, Messieurs, Cette élection à la présidence du Conseil Communal représente une forme d'aboutissement pour le groupe **ARC-EN-CIEL**.

Depuis maintenant 10 ans, AEC participe à la vie politique du village de manière parfois vive et critique, mais toujours dans une visée constructive et positive. Cette volonté positive est incarnée par les 3 conseillères et conseiller communaux ici présents, qui ont œuvré au Conseil par le biais d'interventions et dans diverses commissions ces dernières années, mais aussi par les membres du groupe AEC non élus, qui ont organisé des animations liées à la vie du village et ont participé à notre Gazette distribuée aux habitants d'Yvorne.

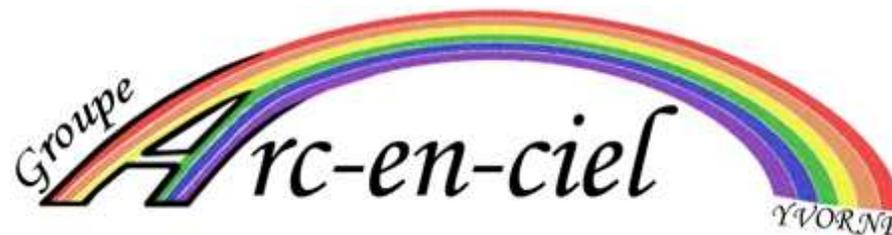
Que ces personnes soient remerciées pour leur travail de longue haleine et plein d'énergie, contribuant ainsi à la vie démocratique d'Yvorne!

Au nom du groupe AEC, je remercie le Conseil Communal pour la confiance qu'il m'accorde. J'espère et ferai tout mon possible pour en être digne. Merci."

## RÉPONSES AU QUIZ :

- 1 : c / 2 : b / 3 : b / 4 : a  
(Comm. de Gestion, Comm. des Finances, Comm. des Recours en matière d'imposition communale, Comm. de Naturalisation et de recours en matière informatique, Délégué au stand des Grandes lles d'Amont, Comm. d'urbanisme)
- 5 : a / 6 : b / 7 : selon vos convictions... / 8 : b / 9 : on peut posséder ces qualités... et d'autres encore !

Cette Gazette est toujours imprimée sur papier recyclé !



# La Gazette

N° 12

Août 2015

## S'IMPLIQUER POUR YVORNE : LE DÉFI DE 2016

Chères Vuarnéranes,  
Chers Vuarnérans,

Une *Gazette* pour faire le point sur nos engagements, en cette dernière année de législature... et à deux semaines d'une élection complémentaire à la Municipalité !

Arc-en-ciel a décidé de ne présenter personne à cette élection.

Nous estimons plus juste d'attendre le renouvellement complet des autorités communales au printemps 2016, où le Conseil Communal sera élu à la proportionnelle. Nous présenterons alors un candidat municipal et, selon le nombre de sièges que nous aurons au Conseil, pourquoi pas deux, si un second tour a lieu.

Chacun a intérêt à avoir un exécutif composé de personnes compétentes, efficaces et dynamiques, et les conditions financières du poste ne doivent jamais être la motivation principale d'un candidat. Mais la rémunération a une importance pour un salarié qui travaille hors de la commune et perd 20% de son salaire pour remplir son mandat : la rétribution de municipal (entre 12'000.- et 14'000.- frs./an) ne

compense souvent pas sa perte salariale. Cette rétribution devrait-elle être augmentée ? La question mérite d'être posée et débattue en cette fin de législature.

Allez voter pour compléter notre municipalité et désigner un syndic !

Et retenez ceci : si une place au Conseil Communal vous intéresse, au sein d'un groupe diversifié, très convivial, et dont le fer de lance est le développement durable sous toutes ses formes, notre groupe Arc-en-Ciel recherche des candidats pour les élections du printemps 2016 !

Avec l'élection proportionnelle, nous espérons obtenir beaucoup plus que nos trois sièges actuels.

Je remercie M. Philippe Gex pour les compétences et l'énergie qu'il a investies dans sa syndication et je lui souhaite le meilleur pour l'avenir.

Mes meilleurs vœux à toutes et tous pour un très bel automne. Je me réjouis de vous retrouver début 2016 pour les élections communales.

Jean-Louis Crot, président  
Groupe Arc-en-ciel, 1853 Yvorne

**QUIZ,**  
**entre humour et sérieux !**  
**...à propos d'IMPLICATION**  
**CITOYENNE**

Trouvez la bonne réponse  
aux questions suivantes...  
Réponses en dernière page !

**1. Dans le canton de Vaud, un citoyen étranger majeur a le droit de vote communal :**

- a. dès son entrée en Suisse
- b. après 3 ans dans le canton
- c. après 10 ans de résidence continue en Suisse, dont 3 ans dans le canton
- d. après 5 ans de résidence continue en Suisse, avec un permis B

**2. Au Conseil communal d'Yvorne, le nombre annuel de séances est de :**

- a. 1–3 / b. 5–10 / c. 11–20

**3. Les conseillers communaux d'Yvorne sont au nombre de :**

- a. 40, 6 femmes et 34 hommes
- b. 35, 6 femmes et 29 hommes
- c. 35, 15 femmes et 20 hommes

**4. Les commissions permanentes du Conseil communal d'Yvorne sont au nombre de :**

- a. 6 / b. 9 / c. 12

**5. Les Conseillers communaux membres des commissions permanentes sont au nombre de :**

- a. 22 / b. 10 / c. 35

**6. Quelle intervention d'un élu au Conseil communal ne sera traitée qu'à condition d'être soutenue par 5 membres du Conseil ?**

- a. motion / b. interpellation / c. postulat

**7. Pourquoi s'impliquer politiquement ?**

*Plusieurs réponses possibles !*

- a. pour défendre ses idées
- b. pour défendre ses intérêts
- c. pour prendre le pouvoir
- d. pour défendre la veuve et l'orphelin
- e. pour rendre service à ses copains

**8. Être élu-e municipal-e dans notre commune :**

- a. permet de faire fortune ?
- b. nécessite d'avoir un emploi à côté de la Municipalité et de pouvoir s'en libérer facilement ?
- c. implique un travail à plein temps ?

**9. Le candidat à la syndication doit-il :**

- a. parler les quatre langues nationales ?
- b. avoir fait des études de droit ?
- c. être expert-comptable ?
- d. être sensible aux besoins de ses concitoyens ?

**De 2006 à 2016,**  
**on s'engage !**  
**Réalisations et vision**  
**du groupe Arc-en-ciel**

L'avenir d'Yvorne mérite qu'on s'engage. Ce **désir d'engagement** a conduit à créer en 2005 le groupe Arc-en-ciel. À nos yeux, agir pour notre commune, c'est :

- s'impliquer dans la vie du village **sans étiquette** politique ;
- favoriser le **développement durable** au niveau de l'économie, de l'écologie et du social ;
- stimuler les **lieux d'échanges** et de création de projets concrets ;
- garder la **diversité** des opinions et s'en enrichir.

**Un Conseil proportionnel**

La diversité de notre Commune a d'ailleurs été approuvée par le vote positif des citoyennes et citoyens sur **notre initiative**, qui donnera une représentation proportionnelle des votants au Conseil.

Ainsi, dès l'élection de février prochain, les partis – y compris notre groupe multicolore – refléteront mieux la population.

Durant les législatures 2006–2011 et 2011–2016, les citoyennes et citoyens de la commune ont déjà pu prendre conscience de ceci :

**il y a une alternative aux partis monocolores, c'est Arc-en-ciel !**

En 9 ans, les habitants du village ont reçu 12 numéros de cette Gazette, ils ont été invités à 6 animations, et depuis 2011 le site [www.arcenciel-yvorne.ch](http://www.arcenciel-yvorne.ch) retrace fidèlement l'avancée de nos

différents dossiers. Le contenu de la Gazette s'est toujours voulu non partisan, et sa parution a certainement influé sur la naissance du *Vuarnéran*, ce dont nous sommes enchantés.

Nous avons traité de sujets variés et des enjeux de politique communale :

- la gestion des **eaux**,
- la **fusion** avec la commune d'Aigle,
- l'**élection** (système proportionnel),
- la création d'un **parking** communal,
- les priorités de l'**agglomération** Aigle-Monthey,
- l'organisation de l'**accueil de jour** des enfants.

**Accueil de jour des enfants**

Ce dernier point, vu les soucis des parents, est devenu un accent fort de notre engagement : nous tenions à faire participer des citoyennes et citoyens concernés à la recherche de solutions pour l'accueil de leurs enfants.

Des difficultés ont ainsi été contournées et plusieurs pistes ont été réfléchies avec Mme Frutschi, municipale des affaires sociales.

Le réseau d'accueil de jour du district d'Aigle a été utilisé largement par des familles d'Yvorne, et la commune venait en 2e position en 2014 pour l'utilisation de ce réseau. En outre, des mamans du village ont été accréditées dans ce cadre comme «accueillantes en milieu familial».

L'importance du besoin étant prouvée et la réponse insuffisante, nous allons poursuivre la recherche de solutions, afin d'étoffer et de diversifier l'offre à l'intention des Vuarnérans :

- > pour l'**accueil parascolaire**,
- > pour les **liens intergénérationnels (convivialité oblige !)**. →